

Concours estival sensationnel et Jeu de prix instantanés

Règlement officiel

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT OU UN PAIEMENT, QUEL QU'IL SOIT, N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

1. Admissibilité : Le Concours estival sensationnel et Jeu de prix instantanés (la « Promotion ») est ouvert uniquement aux résidents légaux de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alaska, de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, d'Hawaï et de la Louisiane, qui sont âgés d'au moins dix-huit (18) ans au moment de leur inscription. Les employés de Dollar Financial Group, Inc., National Money Mart Company et Merkle Inc., les employés de leurs filiales et leurs entreprises mères, les employés de leurs fournisseurs, de même que les membres de leur famille immédiate (conjoints, parents, frères/sœurs et enfants) et les membres de leur foyer ne sont pas admissibles. La Promotion est assujettie à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales, territoriales, municipales et locales et elle est nulle là où la loi l'interdit. La soumission de contenu par des participants représente leur acceptation complète et non conditionnelle de ce Règlement officiel, ainsi que des décisions du Commanditaire et de l'Administrateur de ce Concours, qui sont finales et contraignantes pour tout ce qui a trait à la Promotion. Toutes les exigences présentées dans ce document doivent être remplies pour qu'un prix puisse être gagné. La Promotion comprend un tirage (le « Tirage ») et un Jeu de prix instantanés (le « Jeu de prix instantanés »).

2. Commanditaire(s) : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada. Dollar Financial Group, Inc. est le Commanditaire en ce qui concerne les participants des États-Unis et National Money Mart Company est le commanditaire en ce qui concerne les participants du Canada. À moins d'indication à l'effet contraire, les deux entités précitées sont considérées comme un « commanditaire » du présent Règlement. **Administrateur :** Merkle Inc., 3000 Town Center, Suite 2100, Southfield, MI 48075, États-Unis.

3. Conditions temporelles : La Promotion commence le 6 juillet 2022 à minuit, heure de l'Est (« HE »), et prend fin le 23 août 2022 à 23 h 59, HE (la « Période promotionnelle »). L'ordinateur de l'Administrateur est l'outil de calcul de temps officiel de la Promotion.

Il y a deux (2) cagnottes de Grand prix du Concours (chacune étant une « Cagnotte de Grand prix ») et deux (2) cagnottes de prix du Jeu de prix instantanés (chacune étant une « Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés »). Les résidents des provinces et des États suivants sont admissibles à la Cagnotte de Grand prix et à la Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés, comme indiqué ci-dessous :

Cagnotte de Grand prix au Canada | Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés au Canada :

- Alberta
- Ontario
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nouvelle-Écosse
- Île-du-Prince-Édouard
- Saskatchewan
- Québec

Cagnotte de Grand prix aux États-Unis | Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés aux États-Unis :

- Alaska

- Arizona
- Californie
- Floride
- Hawaï
- Louisiane

4. Comment s'inscrire au concours : Pendant la Période promotionnelle, il y a deux (2) façons de s'inscrire, comme indiqué ci-dessous :

- a) Inscrivez-vous à la promotion et effectuez une transaction admissible*** : Pendant la Période promotionnelle, utilisez votre téléphone intelligent ou tout autre appareil compatible avec le Web et disposant d'un plan de données pour scanner le code de réponse rapide (« QR ») de la promotion figurant sur les panneaux ou le matériel promotionnel avec l'application de lecture QR déjà installée sur votre téléphone. Vous serez dirigé vers une page Web mobile pour la promotion. Vous pouvez également visiter l'une des adresses URL suivantes directement : moneymartsummersplash.com, tcsssummersplash.com, instasummersplash.ca ou moneymartsummersplash.ca (chacune étant un « site Web »). Suivez les liens et les instructions pour remplir et soumettre le formulaire d'inscription accompagné d'une adresse courriel.

Une fois le formulaire soumis, rendez-vous dans un magasin Money Mart Canada, Money Mart US, Insta Cheques Canada ou The Check Cashing Store participant et effectuez l'une des transactions suivantes en magasin, en ligne ou sur l'application† (chacune étant une « Transaction ») où les informations sur le client [y compris, mais sans s'y limiter, le nom, l'adresse postale, l'adresse courriel ou la date de naissance] sont échangées ou enregistrées au point de vente. Les transactions admissibles varieront selon la province/l'État. Voici quelques exemples de ces transactions :

1. Demande, approbation et financement de prêt à tempérament
2. Refinancement de prêt à tempérament
3. Complément due prêt à tempérament
4. Demande, approbation et financement de prêt à paiements multiples
5. Demande, approbation et financement de prêt à paiement unique
6. Encaissement d'un chèque de tout type
7. Transaction Mastercard prépayée de Momentum ou Titanium

* Pendant la Période promotionnelle, vous pouvez aussi effectuer une transaction, puis vous inscrire à la promotion. Quel que soit l'ordre, une fois que vous avez effectué une transaction et que vous vous êtes inscrit à la promotion sur le site Web, vous recevrez automatiquement une (1) inscription au tirage au sort dans la Cagnotte de Grand prix auquel vous êtes admissible. Si vous effectuez plus d'une (1) transaction par visite, pendant la Période promotionnelle, vous ne recevrez qu'une (1) inscription au tirage au sort dans la Cagnotte de Grand prix auquel vous êtes admissible. Si vous annulez une ou des transactions, la participation ou les participations du concours concerné seront perdues.

†Si vous ne l'avez pas fait auparavant, vous pouvez télécharger l'application Money Mart, Money Mart États-Unis, The Check Cashing Store et Insta Chèques sur votre appareil mobile. L'application est gratuite, mais assujettie aux conditions d'utilisation.

✕ Cette transaction n'est pas autorisée à Terre-Neuve ; par conséquent, les participants de Terre-Neuve ne peuvent pas participer à la transaction 5. Les participants de Terre-Neuve peuvent participer aux autres transactions admissibles et/ou à l'option 5 (b), comme indiqué ci-dessous.

b) Autre méthode de participation : Pour participer au Concours sans effectuer de transaction, écrivez à la main votre nom, votre adresse, vos numéros de téléphone de jour et de soir, votre adresse courriel et votre date de naissance sur une feuille de papier de 7,6 x 12,7 cm (3 x 5 po) et envoyez-la dans une enveloppe correctement affranchie pour les États-Unis à « Summer Splash Sweepstakes & Instant Win, » c/o Merkle Inc., P.O. Box 5846, Department #852814, Kalamazoo, MI 49003-5846, États-Unis, ou pour le Canada à « Summer Splash Sweepstakes & Instant Win AMOE », P.O. Box 246, Dept. Money Mart Canada, Pickering (Ontario) L1V 2R4, Canada. Vous recevrez une (1) inscription au concours dans la Cagnotte de Grand prix pour lequel vous êtes admissible. Limite : Une (1) participation par enveloppe. Toutes les participations reçues par la poste doivent être rédigées à la main, être postées au plus tard le 23 août 2022 et être reçues au plus tard le 30 août 2022. Toutes les participations deviennent la propriété exclusive du Commanditaire et aucune participation ne fera l'objet d'un accusé de réception ou ne sera retournée. La preuve d'envoi ou de soumission ne sera pas considérée comme une preuve de réception par le Commanditaire. Le Commanditaire n'est aucunement responsable de la perte, du retard, du caractère incomplet, non valide, illisible, mal acheminé ou insuffisamment affranchi des soumissions, lesquelles seront disqualifiées.

Limite : Chaque participant peut recevoir jusqu'à dix (10) participations au concours pendant la Période promotionnelle pour seulement la Cagnotte de Grand prix pour lequel vous êtes admissible, peu importe la méthode ou la combinaison de méthodes de participation. Plusieurs participants ne peuvent pas utiliser la même adresse courriel. Toute tentative par un participant d'obtenir plus de participations que le nombre précisé ci-dessus à l'aide de plusieurs adresses de courriel, plusieurs comptes, plusieurs identités, plusieurs inscriptions et plusieurs ouvertures de session, ou à l'aide de toute autre méthode, rend toutes les participations du participant nulles, et ledit participant pourrait être disqualifié. L'utilisation de n'importe quel système automatisé pour participer à la Promotion est interdite et entraîne une disqualification. Le Commanditaire n'est aucunement responsable de la perte, du retard, du caractère incomplet, non valide, illisible ou mal acheminé des inscriptions, lesquelles seront disqualifiées. En cas de conflit relié à une inscription ou à un jeu, le détenteur autorisé de l'adresse courriel utilisée pour soumettre l'inscription est considéré comme étant le participant ou le joueur. Le « détenteur autorisé du compte » est la personne physique à qui une adresse courriel est attribuée par un fournisseur de connexion Internet ou de services en ligne ou par toute autre entité responsable d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse soumise. Un gagnant potentiel pourrait devoir prouver qu'il est le détenteur autorisé de l'adresse courriel.

5. Comment jouer au Jeu de prix instantanés : Pendant la Période promotionnelle, utilisez votre téléphone intelligent ou tout autre appareil compatible avec le Web et disposant d'un plan de données pour scanner le code de réponse rapide (« QR ») de la promotion figurant sur les panneaux ou le matériel promotionnel avec l'application de lecture QR déjà installée sur votre téléphone. Vous serez dirigé vers une page Web mobile pour la promotion. Vous pouvez également visiter l'une des adresses URL suivantes directement : moneymartsummersplash.com, tccsummersplash.com, instasummersplash.ca ou moneymartsummersplash.ca (chacune étant un « site Web »). Suivez les liens et les instructions pour remplir et soumettre le formulaire d'inscription accompagné d'une adresse courriel. Après avoir soumis le formulaire et validé votre mot-clé, vous recevrez automatiquement un (1) Jeu de prix instantanés pour cette journée et vous passerez à la page du Jeu de prix instantanés. Veuillez suivre les liens et les instructions pour jouer au Jeu de prix instantanés. Les résultats du Jeu de prix instantanés seront affichés instantanément. Les gagnants potentiels du Jeu de prix instantanés recevront les directives à suivre aux fins de validation. Tous les gagnants potentiels feront l'objet d'une vérification avant l'attribution d'un prix quelconque. L'Administrateur est responsable du fonctionnement du Jeu de prix instantanés.

Limite : Chaque participant ne peut que participer ou jouer une (1) seule fois par jour pendant la Période promotionnelle. Plusieurs participants ne peuvent pas utiliser la même adresse courriel.

Toute tentative par un participant d'obtenir plus de participations que le nombre précisé ci-dessus à l'aide de plusieurs adresses courriel, plusieurs identités, plusieurs inscriptions et plusieurs ouvertures de session, ou à l'aide de toute autre méthode, rend toutes les participations du participant nulles, et ledit participant pourrait être disqualifié de la promotion. L'utilisation de n'importe quel système automatisé pour participer à la Promotion est interdite et entraîne une disqualification. Le Commanditaire n'est aucunement responsable de la perte, du retard, du caractère incomplet, non valide, illisible ou mal acheminé des inscriptions, lesquelles seront disqualifiées. En cas de conflit relié à une inscription ou à un jeu, le détenteur autorisé de l'adresse courriel utilisée pour soumettre l'inscription est considéré comme étant le participant ou le joueur. Le « détenteur autorisé du compte » est la personne physique à qui une adresse courriel est attribuée par un fournisseur de connexion Internet ou de services en ligne, par un fournisseur de services Internet ou par toute autre entité responsable d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse soumise. Chaque gagnant potentiel pourrait devoir prouver qu'il est le détenteur autorisé du compte.

6. Tirage/Jeu de prix instantanés : L'administrateur est un organisme de jugement indépendant dont les décisions ayant trait à l'administration et à l'exécution de la Promotion ainsi qu'à la sélection des gagnants potentiels, sont finales et contraignantes pour tout ce qui a trait à la Promotion. **Concours :** L'Administrateur sélectionnera au hasard chaque gagnant potentiel du Grand prix parmi toutes les participations admissibles reçues pour chaque Cagnotte respective du Grand prix pendant la Période promotionnelle, le 19 septembre 2022 ou vers cette date. Les tirages seront effectués au nom du Commanditaire par l'Administrateur vers midi, heure de l'Est, à Southfield, au Michigan. **Jeu de prix instantanés :** Mille sept cent vingt-huit (1 728) (huit cent soixante-quatre [864] par cagnotte du Grand prix du Jeu de prix instantanés) tirages au hasard effectués par ordinateur, un pour chaque prix indiqué ci-dessous, seront générés pendant la Période promotionnelle. Si vous êtes le premier joueur à jouer le Jeu de prix instantanés au moment d'un tirage ou après l'un des tirages générés au hasard, vous serez considéré comme un gagnant potentiel instantané du prix mentionné.

7. TOUS LES GAGNANTS POTENTIELS FERONT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION PAR LE COMMANDITAIRE OU L'ADMINISTRATEUR, DONT LES DÉCISIONS SONT FINALES ET EXÉCUTOIRES EN CE QUI A TRAIT À LA PROMOTION. UN PARTICIPANT N'EST PAS UN GAGNANT D'UN PRIX QUELCONQUE, MÊME SI LE JEU DE PRIX INSTANTANÉS OU LE TIRAGE L'INDIQUE, TANT QUE L'ADMISSIBILITÉ DU PARTICIPANT ET LE GAGNANT DU JEU DE PRIX INSTANTANÉS POTENTIEL OU LE GAGNANT DU TIRAGE N'ONT PAS ÉTÉ VÉRIFIÉS ET QUE LE PARTICIPANT A ÉTÉ AVISÉ QUE LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION EST TERMINÉ. LE COMMANDITAIRE N'ACCEPTERA AUCUNE CAPTURE D'ÉCRAN OU AUTRE PREUVE DE GAIN AU LIEU DE SON PROCESSUS DE VALIDATION. TOUT JEU QUI SE PRODUIT APRÈS QUE LE SYSTÈME A ÉCHOUÉ POUR UNE RAISON QUELCONQUE EST CONSIDÉRÉ COMME UN JEU DÉFECTUEUX ET EST NUL ET NE SERA PAS HONORÉ.

8. Vérification de gagnants potentiels : La réception d'un prix dépend du respect du présent Règlement officiel. Les gagnants potentiels du concours en seront informés par la poste ou par courriel. Pour recevoir son prix, chaque gagnant potentiel de Grand Prix (ou son parent ou tuteur légal si le gagnant potentiel est mineur dans l'État où il réside) doit signer et renvoyer un formulaire de déclaration de conformité, d'exonération de responsabilité civile et d'autorisation d'utilisation à des fins publicitaires (la « Déclaration »), qui doit être reçu par l'administrateur dans les cinq (5) jours suivant la date à laquelle le participant est avisé, ou la date à laquelle on a tenté d'aviser le participant de réclamer le prix. Si un gagnant potentiel est résident canadien, il devra remplir le formulaire W-8BEN de l'IRS. Si un gagnant potentiel est un résident canadien, il devra répondre correctement à une question d'habileté dans un délai limité afin d'être admissible à recevoir un prix. Si un gagnant potentiel d'un prix ne peut être contacté ou ne signe pas et ne renvoie pas la Déclaration ou ne fournit pas toute autre information demandée dans le délai requis (le cas échéant), ne répond pas correctement à la question d'aptitude (le cas échéant), ou si le prix est renvoyé comme non livrable, le gagnant potentiel perd son prix. Si un gagnant potentiel du Grand prix devait être disqualifié pour n'importe quelle raison, le Commanditaire

décernera le prix en question à un autre gagnant par un tirage au sort parmi le reste des participations admissibles. Il y aura un maximum de trois (3) tirages supplémentaires, après quoi le prix demeurera non décerné. Les Premiers prix non réclamés ne seront pas décernés. Les prix seront remis de 8 à 10 semaines après la conclusion de la Promotion.

9. Prix :

Prix du concours : DEUX (2) GRANDS PRIX (un (1) prix par Cagnotte de Grand prix) : Un chèque de 10 000,00 \$ US (pour les gagnants des États-Unis). 10 000 \$ CA versés en tant que transfert par virement bancaire au compte bancaire du gagnant (pour le gagnant au Canada). Valeur approximative au détail (« VAD ») : 10 000,00 \$. Les chances de gagner un Grand prix du Concours dépendent du nombre de participations admissibles reçues pendant la Période promotionnelle pour chaque Cagnotte du Grand prix respective. Limite : Un (1) prix de tirage par personne.

Prix du Jeu de prix instantanés :

HUIT CENT SOIXANTE-QUATRE (864) PREMIERS PRIX AUX É.-U. (dans la Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés aux États-Unis) : Une carte-cadeau numérique d'Amazon.com de 20,00 \$. VAD : 20,00 \$. HUIT CENT SOIXANTE-QUATRE (864) PREMIERS PRIX AU CANADA (dans la Cagnotte de prix du Jeu de prix instantanés au Canada) : Une carte-cadeau numérique d'Amazon.com de 20,00 \$. VAD : 20,00 \$. Les chances de gagner un prix instantané dépendent du nombre de participations admissibles au Jeu de prix instantanés, divisées par le nombre de parties admissibles au Jeu de prix instantanés. Limite : Un (1) prix du Jeu de prix instantanés par personne.

Si un gagnant du grand prix est un résident des États-Unis, il recevra un formulaire 1099 de l'IRS et sera responsable de toutes les taxes liées à l'acceptation du prix.

Pour tous les Prix : Aucune valeur en espèce et les prix ne sont pas transférables. Aucun remplacement ne sera accordé, sauf dans les conditions indiquées dans le présent règlement officiel et à l'entière discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer un prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure si le prix désigné devenait non disponible pour toute raison. Les gagnants sont responsables de toutes les taxes et de tous les frais liés à la réception ou à l'utilisation de leur prix. VAD DE TOUS LES PRIX : 54 560,00 \$.

10. Décharge : En recevant un prix, le gagnant accepte de libérer et de dégager de toute responsabilité le Commanditaire, l'Administrateur et leurs filiales, sociétés affiliées, fournisseurs, distributeurs, agences de publicité/promotion et chacune de leurs sociétés mères respectives ainsi que les dirigeants, administrateurs, employés et agents de chacune de ces sociétés (collectivement, les « Parties libérées ») de toute réclamation ou cause d'action, y compris, mais sans s'y limiter, les blessures corporelles, le décès, les dommages ou la perte de biens, découlant de la participation à la Promotion ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'un prix.

11. Publicité : Sauf là où c'est interdit, la participation à la Promotion représente le consentement du gagnant à ce que le Commanditaire et ses agents utilisent le nom, l'image, la photographie, la voix, les opinions, la ville et la province/l'État du gagnant à des fins promotionnelles dans n'importe quelle forme de média, n'importe où dans le monde, sans rémunération ni considération supplémentaire.

12. Conditions générales : Le Commanditaire se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier la Promotion, en tout ou en partie, dans l'éventualité où une activité frauduleuse, un échec technique, une erreur humaine ou tout autre facteur compromettrait l'intégrité ou le bon fonctionnement du Concours ou du Jeu de prix instantanés, ou encore dans le cas où tout événement ou cause hors du contrôle du Commanditaire (p. ex., des événements comme des

catastrophes naturelles, des urgences nationales, des maladies propagées à grande échelle, des déclarations de guerre, des cas de force majeure ou des actes de terrorisme) interfère avec tout aspect du Concours ou du Jeu de prix instantanés, y compris, mais sans s'y limiter, la remise du ou des prix, comme déterminée par le Commanditaire à son entière discrétion et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Dans un tel cas, le Commanditaire se réserve le droit de modifier les prix offerts aux présentes et de décerner les prix au hasard parmi les participations ou les jeux admissibles reçus jusqu'au moment de la déficience. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier à son entière discrétion toute personne qui tente d'influencer indûment le processus de participation ou le fonctionnement du Tirage ou du Jeu de prix instantanés, ou qui ne respecte pas le Règlement officiel de la Promotion ou de toute autre activité promotionnelle, ou qui agit de façon antisportive ou perturbatrice. Toute tentative d'influencer indûment le bon déroulement du Concours ou du Jeu de prix instantanés par toute personne peut constituer une infraction de la loi. Le commanditaire se réserve le droit de poursuivre toute personne qui tente d'influencer indûment le bon déroulement du Concours dans la mesure permise par la loi afin d'obtenir un dédommagement. Le fait que le commanditaire n'applique pas l'une des dispositions du présent Règlement officiel ne constitue pas une renonciation à cette disposition.

13. Limites de responsabilité : Dans la mesure où la loi de l'État ou la loi fédérale le permet, les Parties libérées ne sont pas responsables de : (1) toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par les participants, des erreurs d'impression ou par tout équipement ou programmation associé ou utilisé dans le cadre de la promotion ; (2) les défaillances techniques de toute nature, y compris, mais sans s'y limiter, les dysfonctionnements, interruptions ou déconnexions des lignes téléphoniques ou du matériel ou des logiciels de réseau ; (3) une intervention humaine non autorisée dans toute partie du processus d'inscription ou de la Promotion ; (4) une erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration de la Promotion ou le traitement des inscriptions ; ou (5) tout dommage corporel ou matériel pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par la participation du participant à la Promotion ou par la réception ou l'utilisation ou la mauvaise utilisation d'un prix. Si, pour toute raison, on confirme que la participation ou que le jeu d'un participant a été supprimé par erreur, perdu ou autrement détruit ou corrompu, la seule solution pour le participant est une autre participation au Concours ou au Jeu de prix instantanés, si possible. Aucun prix de plus que la quantité de prix indiquée ne sera remis. Dans l'éventualité où, pour une raison de production, d'ordre technique, d'alimentation, de programmation ou autre, plus de prix que la quantité de prix indiquée dans le présent Règlement officiel devenaient disponibles ou étaient réclamés, le Commanditaire se réserve le droit de décerner seulement le nombre de prix indiqué aux présentes au moyen d'un tirage au sort parmi tous les prix légitimes, non décernés et admissibles.

14. Litiges : Sauf là où la loi l'interdit, les Participants acceptent : (1) que tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de la présente Promotion ou de tout prix décerné, ou liés à celle-ci, seront résolus individuellement, sans recours à un recours collectif, et exclusivement par la Cour de district de l'Ouest du Washington aux États-Unis pour la Cour de district du district Est du Michigan (Division du Sud) des États-Unis ou la cour appropriée de l'État du Michigan à Oakland County, au Michigan, aux États-Unis ; (2) que l'ensemble des réclamations, des jugements et des dédommagements sera limité aux frais réels encourus, y compris les coûts associés à la participation à cette Promotion, mais en aucun cas les honoraires d'avocats ; et (3) qu'ils renoncent par les présentes à tous les droits de réclamer des dommages-intérêts indirects, punitifs, accessoires et consécutifs et tous les autres dommages-intérêts, à l'exception des frais réels, ainsi qu'à tous les droits de voir les dommages-intérêts multipliés ou autrement augmentés. De plus, en aucun cas, les participants ne seront autorisés à obtenir des dédommagements pour ce qui précède. Tous les problèmes et toutes les questions concernant la formulation, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement officiel ou les droits et des obligations du participant et du Commanditaire dans le cadre de la Promotion sont assujettis aux lois de l'État du Michigan, aux États-Unis, sans égard aux règles concernant le choix de la loi applicable ou les conflits de droit (qu'il s'agisse des règles de l'État du Michigan ou

de tout autre territoire) qui entraînerait l'application des lois de tout autre territoire au détriment de celles de l'État du Michigan, aux États-Unis. Pour les résidents du Québec seulement : Tout contentieux ayant trait à l'exécution ou à l'organisation d'un concours promotionnel peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux aux fins de règlement. Tout contentieux concernant la remise d'un prix peut seulement être soumis à la Régie afin d'aider les parties concernées à arriver à une entente.

15. Renseignements personnels des participants : Les renseignements recueillis auprès des participants sont assujettis à la Politique de confidentialité applicable du Commanditaire :

<https://www.moneymart.ca/privacy-policy>
<https://www.moneymart.ca/mobile-privacy-policy>
<https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>
<https://www.moneymart.com/privacy-policy>
<https://www.moneymart.com/mobile-privacy-policy>
<https://www.thecheckcashingstore.com/privacy-policy>
<https://www.moneymartfinancialservices.com/privacy-policy.html>

16. Liste des gagnants : Pour consulter la liste de gagnants, veuillez [cliquer ici](#). La liste des gagnants sera publiée lorsque les gagnants seront confirmés.

17. Courriels promotionnels : En participant à la Promotion, vous acceptez de recevoir des courriels concernant la Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, un courriel de confirmation d'inscription.

18. Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, visitez le site Web [moneymart.ca/contact-preferences](https://www.moneymart.ca/contact-preferences), [moneymart.com/contact-preferences](https://www.moneymart.com/contact-preferences), [thecheckcashingstore.com/contact-preferences](https://www.thecheckcashingstore.com/contact-preferences) ou [instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite](https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite), ou veuillez envoyer votre nom et votre adresse à l'une des adresses suivantes :

National Money Mart Company, 401 Garbally Road, Victoria (C.-B.) V8T 5M3, Canada

ou

Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U.

Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

© 2022 Merkle Inc. Tous droits réservés.

Abrégé du règlement

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour la télévision et la radio – Money Mart aux É.-U.

AUCUN ACHAT REQUIS. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour connaître le Règlement officiel, une autre méthode de participation et les détails complets, visitez le site Web moneymartsummersplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc. et National Money Mart Company.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour la télévision et la radio – TCCS

AUCUN ACHAT REQUIS. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour connaître le Règlement officiel, une autre méthode de participation et les détails complets, visitez le site Web tccsummerpsplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc. et National Money Mart Company.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour la télévision et la radio – Instacheque

AUCUN ACHAT REQUIS. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour connaître le Règlement officiel, une autre méthode de participation et les détails complets, visitez le site Web instasummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc. et National Money Mart Company.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour la télévision et la radio – Money Mart au Canada

AUCUN ACHAT REQUIS. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour connaître le Règlement officiel, une autre méthode de participation et les détails complets, visitez le site Web moneymartsummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc. et National Money Mart Company.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression – Money Mart aux É.-U.

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web moneymartsummersplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada.

Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, veuillez envoyer votre nom et votre adresse à National Money Mart Company 401 Garbally Road, Victoria (B.C.) V8T 5M3, Canada OU à Dollar Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U., ou visitez MoneyMart.ca/contact-preferences, moneymart.com/contact-preferences, thecheckcashingstore.com/contact-preferences ou <https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>. Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression – Money Mart aux É.-U.

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web moneymartsummersplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada.

Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, veuillez envoyer votre nom et votre adresse à National Money Mart Company 401 Garbally Road, Victoria (B.C.) V8T 5M3, Canada OU à Dollar Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U., ou visitez MoneyMart.ca/contact-preferences, moneymart.com/contact-preferences, thecheckcashingstore.com/contact-preferences ou <https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>. Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression – TCCS

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les

chances de gagner, visitez le site Web tccsummerpsplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada.

Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, veuillez envoyer votre nom et votre adresse à National Money Mart Company 401 Garbally Road, Victoria (B.C.) V8T 5M3, Canada OU à Dollar Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U., ou visitez Moneymart.ca/contact-preferences, moneymart.com/contact-preferences, thecheckcashingstore.com/contact-preferences ou <https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>. Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression – Instacheque

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web instasummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada.

Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, veuillez envoyer votre nom et votre adresse à National Money Mart Company 401 Garbally Road, Victoria (B.C.) V8T 5M3, Canada OU à Dollar Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U., ou visitez Moneymart.ca/contact-preferences, moneymart.com/contact-preferences, thecheckcashingstore.com/contact-preferences ou <https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>. Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression – Money Mart au Canada

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. RÉSIDENTS LÉGAUX de L'ALBERTA, DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE L'ONTARIO, DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, DU QUÉBEC, DE LA SASKATCHEWAN, DE L'ALASKA, DE L'ARIZONA, DE LA CALIFORNIE, DE LA FLORIDE, D'HAWAÏ ET DE LA LOUISIANE QUI SONT ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS. NUL OÙ LA LOI L'INTERDIT. La promotion se termine le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web moneymartsummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Commanditaires : Dollar Financial Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, États-Unis, et National Money Mart Company, 16 Four Seasons Place, Bureau 108, Toronto (Ontario) M9B 6E5, Canada.

Système de notification de retrait de nom : Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste d'envoi du Commanditaire, veuillez envoyer votre nom et votre adresse à National Money Mart

Company 401 Garbally Road, Victoria (B.C.) V8T 5M3, Canada OU à Dollar Group, Inc., 74 E Swedesford Road, Ste 150, Malvern, PA 19355, É.-U., ou visitez MoneyMart.ca/contact-preferences, moneymart.com/contact-preferences, thecheckcashingstore.com/contact-preferences ou <https://www.instacheques.ca/fr/politique-de-confidentialite>. Votre nom sera supprimé dans les 60 jours suivant la demande.

Abrégé du Règlement pour publicité en ligne – Money Mart aux É.-U.

AUCUN ACHAT REQUIS. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et pour consulter le [Règlement officiel](#), visitez le site Web moneymartsummersplash.com.

Abrégé du Règlement pour publicité en ligne – TCCS

AUCUN ACHAT REQUIS. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et pour consulter le [Règlement officiel](#), visitez le site Web tccssummersplash.com.

Abrégé du Règlement pour publicité en ligne – Instacheque

AUCUN ACHAT REQUIS. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et pour consulter le [Règlement officiel](#), visitez le site Web instasummersplash.ca.

Abrégé du Règlement pour publicité en ligne – Money Mart au Canada

AUCUN ACHAT REQUIS. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et pour consulter le [Règlement officiel](#), visitez le site Web moneymartsummersplash.ca.

Abrégé du Règlement pour les publicités en ligne – Pas une bannière – Money Mart aux États-Unis

AUCUN ACHAT REQUIS. Résidents légaux de l'Alberta, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alaska, de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, d'Hawaï et de la Louisiane qui sont âgés de 18 ans et plus. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et connaître le [Règlement officiel](#), y compris les chances de gagner, les autres méthodes de participation et la description des prix, visitez le site Web moneymartsummersplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Nul où la loi l'interdit.

Abrégé du Règlement pour les publicités en ligne – Pas une bannière – TCCS

AUCUN ACHAT REQUIS. Résidents légaux de l'Alberta, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alaska, de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, d'Hawaï et de la Louisiane qui sont âgés de 18 ans et plus. Prend fin le 23 août 2022. Pour jouer et connaître le [Règlement officiel](#), y compris les chances de gagner, les autres méthodes de participation et la description des prix, visitez le site Web tccssummersplash.com. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Nul où la loi l'interdit.

Abrégé du règlement pour publicités en ligne – Pas une bannière – Instacheque

AUCUN ACHAT REQUIS. Résidents légaux de l'Alberta, de Terre-Neuve, du Nouveau-

Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alaska, de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, d'Hawaï et de la Louisiane qui sont âgés de 18 ans et plus. Prend fin le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web instasummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Nul où la loi l'interdit.

Abrégé du Règlement pour les publicités en ligne – Pas une bannière – Money Mart au Canada

AUCUN ACHAT REQUIS. Résidents légaux de l'Alberta, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alaska, de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, d'Hawaï et de la Louisiane qui sont âgés de 18 ans et plus. Prend fin le 23 août 2022. Pour accéder au Règlement officiel, à une autre méthode de participation, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez le site Web moneymartsummersplash.ca. Si vous êtes résident canadien, vous devez répondre correctement à la question d'habileté mathématique pour gagner. Deux (2) prix de concours et 1 728 prix du Jeu de prix instantanés (valeurs approximatives au détail de 20,00 \$ à 10 000,00 \$) à gagner. Nul où la loi l'interdit.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour Twitter : Money Mart US

Ajoutez un texte superposé à l'image qui fait partie du message pour Twitter et les informations suivantes (dans une taille de police et une couleur facilement lisibles) :

Aucun achat requis; certains États des États-Unis ou certaines provinces du Canada; 18 ans et plus; consultez le Règlement officiel pour participer gratuitement et pour connaître les détails. Participez d'ici le 23 août 2022.

*** À ajouter dans le message pour Twitter :**

Règlement : <https://bit.ly/3lzKIYB>.

Abrégé du Règlement pour Twitter : TCCS

Ajoutez un texte superposé à l'image qui fait partie du message pour Twitter et les informations suivantes (dans une taille de police et une couleur facilement lisibles) :

Aucun achat requis; certains États des États-Unis ou certaines provinces du Canada; 18 ans et plus; consultez le Règlement officiel pour participer gratuitement et pour connaître les détails. Participez d'ici le 23 août 2022.

*** À ajouter dans le message pour Twitter :**

Règlement : <https://bit.ly/3LFCS4Q>.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour Twitter : Money Mart au Canada

Ajoutez un texte superposé à l'image qui fait partie du message pour Twitter et les informations suivantes (dans une taille de police et une couleur facilement lisibles) :

Aucun achat requis; certains États des États-Unis ou certaines provinces du Canada; 18 ans et plus; consultez le Règlement officiel pour participer gratuitement et pour connaître les détails. Participez d'ici le 23 août 2022.

*** À ajouter dans le message pour Twitter :**

Règlement : <https://bit.ly/3sUc6Pp>.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour Twitter : Instacheque

Ajoutez un texte superposé à l'image qui fait partie du message pour Twitter et les informations suivantes (dans une taille de police et une couleur facilement lisibles) :

Aucun achat requis; certains États des États-Unis ou certaines provinces du Canada; 18 ans et plus; consultez le Règlement officiel pour participer gratuitement et pour connaître les détails. Participez d'ici le 23 août 2022.

*** À ajouter dans le message pour Twitter :**

Règlement : <https://bit.ly/3IBLL4z>.